

QUÉBEC  
VILLE DE CHAMBLY

**A V I S   P U B L I C**  
**DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT**  
**143, rue Saint-Pierre**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée greffière de la Ville de Chambly que le Comité de démolition tiendra une séance le **3 juin 2024, à 19 h 00**, au Pôle culturel située au 1625, boulevard De Périgny, à la mezzanine, afin de statuer sur la demande d'autorisation pour la démolition du bâtiment situé au **143, rue Saint-Pierre, lot 2 043 382 du cadastre du Québec.**

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1) toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la municipalité, selon le cas, à l'adresse suivante :

Me Nancy Poirier, greffière  
Ville de Chambly  
1, place de la Mairie  
Chambly (Québec) J3L 4X1  
[greffe@ville.chambly.qc.ca](mailto:greffe@ville.chambly.qc.ca)

PRENEZ AVIS que toute personne intéressée peut se faire entendre au Comité de démolition durant la séance relative à cette demande. Toutefois, les oppositions doivent se faire par écrit conformément au paragraphe précédent pour être valides.

Les correspondances devront être reçues avant le 28 mai 2024, elles seront par la suite transmises au Comité de démolition de la Ville de Chambly, afin qu'il puisse en prendre connaissance avant la séance du 3 juin 2024 à 19 h.

Le présent avis est également disponible sur le site Internet de la Ville, dont l'adresse est : [www.ville.chambly.qc.ca](http://www.ville.chambly.qc.ca), en cliquant sur « avis publics ».

Donné à Chambly, ce 17 mai 2024



La greffière de la Ville,  
M<sup>e</sup> Nancy Poirier

QUÉBEC  
VILLE DE CHAMBLY

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

### A V I S P U B L I C

Avis de démolition

**143, rue Saint-Pierre, lot 2 043 382**

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Nancy Poirier, greffière de la Ville de Chambly, certifie sous mon serment d'office, que j'ai fait publier l'avis ci-haut mentionné sur le site Internet de la Ville de Chambly, le 17 mai 2024.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Chambly, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.



---

M<sup>e</sup> Nancy Poirier  
Greffière